Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 5

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Berne, mai Huitième année 1916 — N° 5

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'U. S. F. S. Par intérim: **G. Heymann**
Téléphone 1808 ○ ○ ○ **Kapellenstrasse 6** ○ ○ ○ Compte de chèques N° III 1366
Paraît tous les mois

○ Expédition et administration: ○
Imprim. de l'Union, Berne
○ ○ ○ ○ Kapellenstrasse, 6 ○ ○ ○ ○

SOMMAIRE:

	Page
1. *Les problèmes d'après-guerre*	49
2. *Seconde conférence socialiste internationale de Zimmerwald*	51
3. *L'exécution de la loi de protection ouvrière en 1915*	53
4. *Une nomination définitive*	54
5. *Le Nationalisme (suite)*	55
6. *Dans les Fédérations*	56
7. *Mouvement syndical international*	59
8. *Divers*	60

Les problèmes d'après-guerre

Il n'y a pas d'illusions à se faire sur l'attitude que les diplomates et les politiciens des différents pays belligérants auront vis-à-vis du prolétariat au moment de la discussion des traités de paix. S'ils ne sont pas suffisamment organisés pour qu'il soit prudent d'écouter le desiderata, ceux qui auront passé de longs mois sur les champs de bataille ou qui auront donné le maximum de leur puissance de travail dans les fabriques d'armes et de munitions, n'auront pas un mot à dire lors du règlement des comptes. Une fois de plus s'affirmera cet axiome: « Le peuple, c'est de la chair à canon. » Si la paix trouve le prolétariat désarmé, parce qu'il se sera laissé prendre au mirage de l'Union sacrée, la situation des ouvriers risque d'être alors plus mauvaise encore qu'avant la guerre.

Et pourtant, au point de vue purement matériel, combien de problèmes sont à examiner et qui n'intéressent pas seulement les « officiels », mais aussi, nous disons même surtout, la classe ouvrière. Pour beaucoup, ce ne sera pas chose facile que de les solutionner, mais il en est trois qui méritent que la classe ouvrière s'y intéresse, et qu'elle mette tout en œuvre pour que ses intérêts soient sauvegardés. Ce sont:

1° *La question des dommages de guerre.*
2° *Les traités de travail.*
3° *Le problème de la main-d'œuvre étrangère.*

En apparence, ces problèmes semblent devoir intéresser la classe ouvrière des pays belligérants seulement. Mais réellement, leur importance est telle qu'il n'est pas possible que les « neutres » ne s'en préoccupent pas. Les relations politiques, industrielles et commerciales ont brisé les frontières depuis longtemps, et la situation des ouvriers d'une industrie dépend, dans une certaine mesure, de celle qui est faite aux ouvriers de la même industrie dans les pays voisins. Aussi, ce serait commettre une lourde faute que de vouloir poser certains problèmes sur le terrain national seulement.

Les dommages de guerre

C'est là un des problèmes les plus difficiles à résoudre et qui peut prêter le plus à l'arbitraire, si on ne veut tenir compte que des intérêts personnels, sans souci aucun de l'intérêt collectif. Et ce problème exige, pour l'avenir industriel des pays en guerre, qu'il soit solutionné rapidement. Les belligérants, et les « neutres » également, devront, dès que la paix sera signée, faire de gros efforts pour s'introduire sur le marché mondial que la guerre aura bouleversé. Certains pays « neutres », tels les Etats-Unis par exemple, auront profité de la période de guerre pour développer leurs industries et accaparer le marché; et l'effort donné par ces pays sera continué après la guerre. Ce ne sera donc pas chose facile que de reprendre un peu de terrain à ces concurrents qui auront eu le champ d'autant plus libre pour s'organiser industriellement et commercialement, que certains de leurs concurrents d'hier sont des clients aujourd'hui.

Puis, parmi les belligérants, il y aura l'Allemagne qui donnera certainement un effort surhumain pour reconquérir un marché que la guerre lui aura enlevé. Et le système de pénétration de l'Allemagne, ainsi que son esprit d'organisation nous obligent à admettre que la concurrence aura affaire à forte partie. A ce sujet, on objectera probablement que les Alliés d'aujourd'hui sauront briser, après la guerre, tous les plus grands efforts de l'Allemagne, par un boycott et des traités de commerce sérieusement organisés. Certes, il n'est pas facile de prévoir ce que pourront être les résultats de pareilles mesures. Mais nous avons l'impression qu'elles rencontreront de telles difficultés pratiques que le marché,